



Ministère de l'Economie et de la Relance

Communiqué

Libreville, le 13 janvier 2023 – Le Ministère de l'Economie et de la Relance constate une fois de plus que malgré les multiples appels à la vigilance lancés à l'endroit du public et les menaces de sanctions formulées à l'encontre des contrevenants, des opérateurs économiques dépourvus d'agrément usent de diverses stratégies pour collecter l'épargne des citoyens en promettant des rémunérations exceptionnelles.

Depuis quelques jours, il est fait état d'une société dénommée Sonnedix qui aurait collecté de l'épargne auprès de certains compatriotes avant de faire défaut. Il convient de préciser que cette entité n'a aucun agrément dûment établi pour exercer des activités bancaires et n'est pas connue des services du Ministère de l'Economie en charge de la monnaie.

En attendant de faire la lumière sur la nature exacte des activités de ladite société, le Ministère de l'Economie et de la Relance appelle à nouveau les usagers à la plus grande prudence et les invite à s'abstenir de conclure toute transaction avec tout opérateur dépourvu d'agrément technique et proposant des taux de rendement exorbitants.

Par ailleurs, les usagers victimes d'un abus de confiance sont invités à saisir individuellement ou collectivement les instances judiciaires compétentes.

FIN